



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours externe
C.A.P.L.P.
Section bâtiment
Option peinture revêtements
Session 2018

L

Remerciements

Les épreuves d'admission du CAPLP externe Bâtiment option Peinture Revêtement se sont déroulées dans d'excellentes conditions au lycée Benjamin Franklin à la Rochette, du 11 au 15 juin 2018. Le directoire et les membres du jury adressent ses plus vifs remerciements à Madame la proviseure ainsi qu'à l'ensemble du personnel de l'établissement pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

Textes de référence

- ✓ Décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel (JO du 7 novembre 1992 BOEN n° 44 du 19 novembre 1992) modifié ;
- ✓ Décret n° 64-217 du 10 mars 1964 modifié relatif aux maîtres contractuels et agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat ;
- ✓ Arrêté interministériel du 6 novembre 1992 fixant les sections et modalités d'organisation des concours d'accès au deuxième grade du corps des professeurs de lycée professionnel (JO du 25 novembre 1992, BOEN n° 48 du 17 décembre 1992) modifié par :
 - Arrêté du 3 août 1993 en ce qui concerne les modalités du concours externe (JO du 22 août 1993, BOEN spécial n° 5 du 21 octobre 1993) ;
 - Arrêté interministériel du 27 juillet 1999 en ce qui concerne les sections et options dans lesquelles il n'existe pas de diplôme supérieur au niveau IV ainsi que les épreuves du concours dans ces sections et options (JO du 25 août 1999, B.O. n° 32 du 16 septembre 1999) ;
 - Arrêté interministériel du 6 mars 2000 en ce qui concerne la liste des sections et options dans lesquelles il n'existe pas de diplôme supérieur au niveau IV (JO du 14 mars 2000, B.O. n° 14 du 6 avril 2000) ;
- ✓ Arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement professionnel (JORF n°0004 du 6 janvier 2010).
- ✓ Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (JORF du 27 avril 2013)

SOMMAIRE

Thèmes	Pages
Bilan de l'admissibilité	4
Eléments statistiques	4
Rapport des membres du jury	7
Bilan de l'admission	13
Conclusion	16

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jury

BILAN DE L'ADMISSIBILITÉ

Description de l'épreuve d'admissibilité : exploitation pédagogique d'un dossier technique (4h, coefficient 1)

L'épreuve consiste en une épreuve écrite d'exploitation pédagogique d'un dossier technique visant à développer des compétences figurant dans un référentiel du champ professionnel de la finition, à savoir celui du baccalauréat professionnel « aménagements et finitions du bâtiment ».

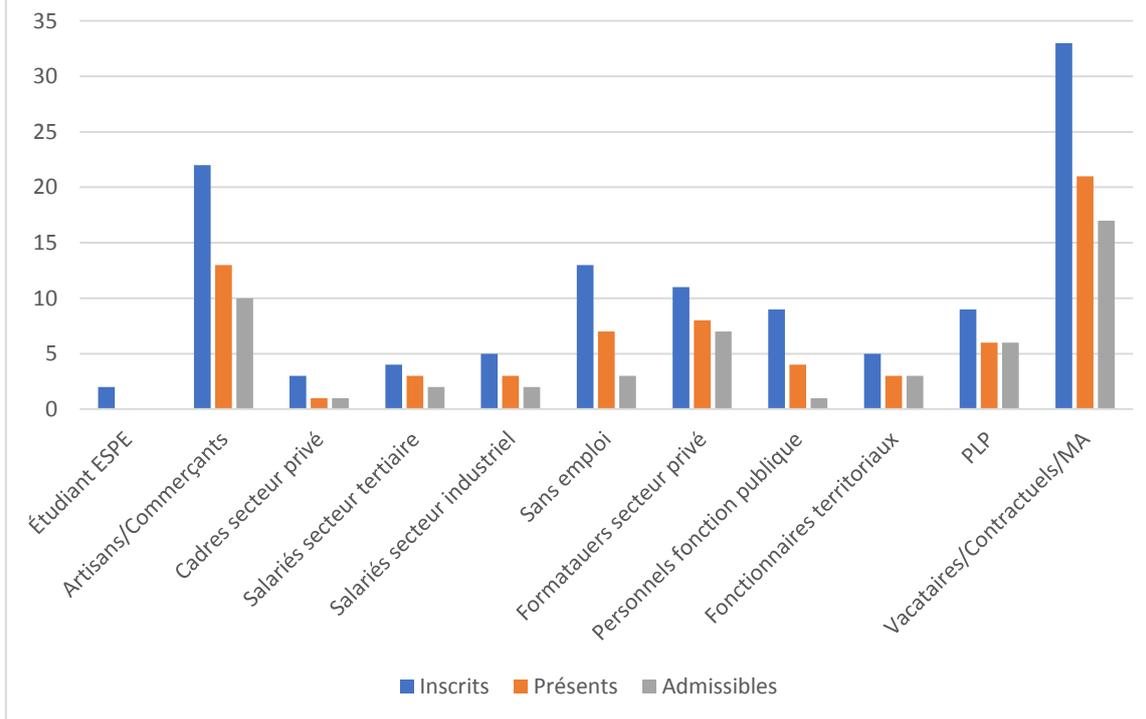
À partir d'un dossier technique fourni au candidat comportant les éléments nécessaires à l'étude, l'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable :

- de proposer l'organisation pédagogique d'une séance, d'en définir la place et les objectifs dans une séquence de formation, ses contenus, les moyens pédagogiques et les activités à mettre en œuvre ainsi que l'évaluation envisagée ;
- d'élaborer des documents techniques et pédagogiques nécessaires (documents professeurs, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation).

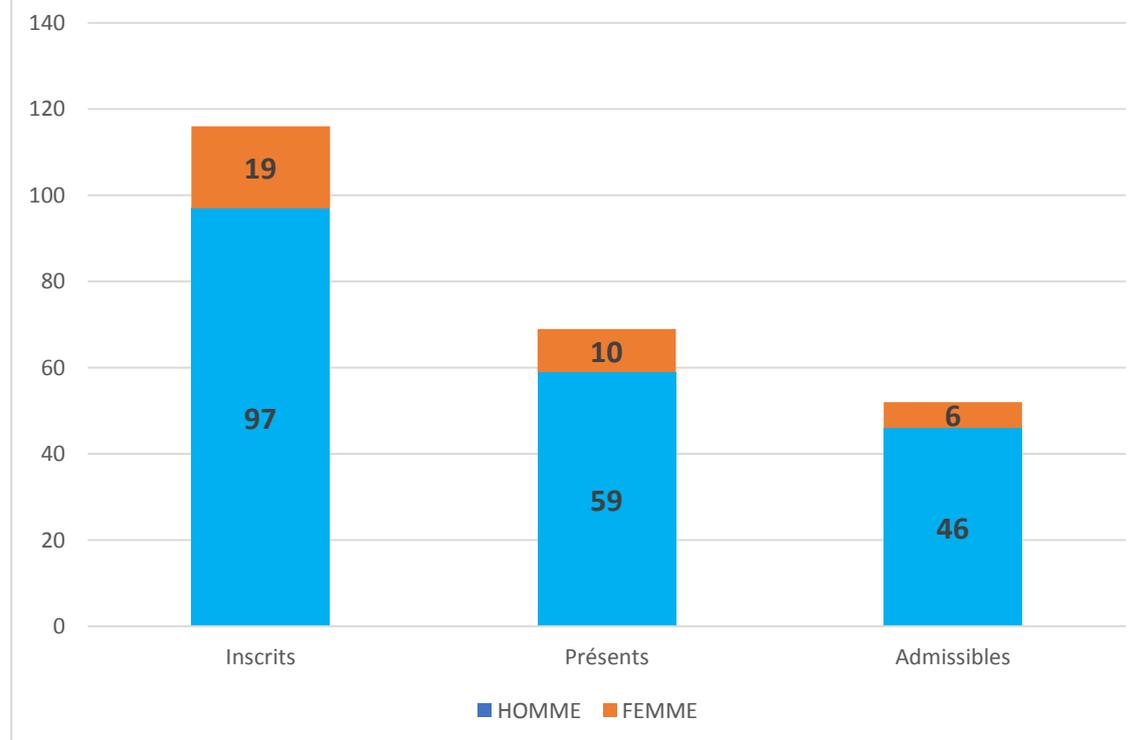
Éléments statistiques

Nombre de postes	26
Nombre de candidats inscrits	116
Nombre de candidats présents	69
Nombre de candidats admissibles	52
Moyenne des candidats présents (sur 20)	8,97
Moyenne des candidats admissibles (sur 20)	10,51
Note maximale (sur 20)	17,25

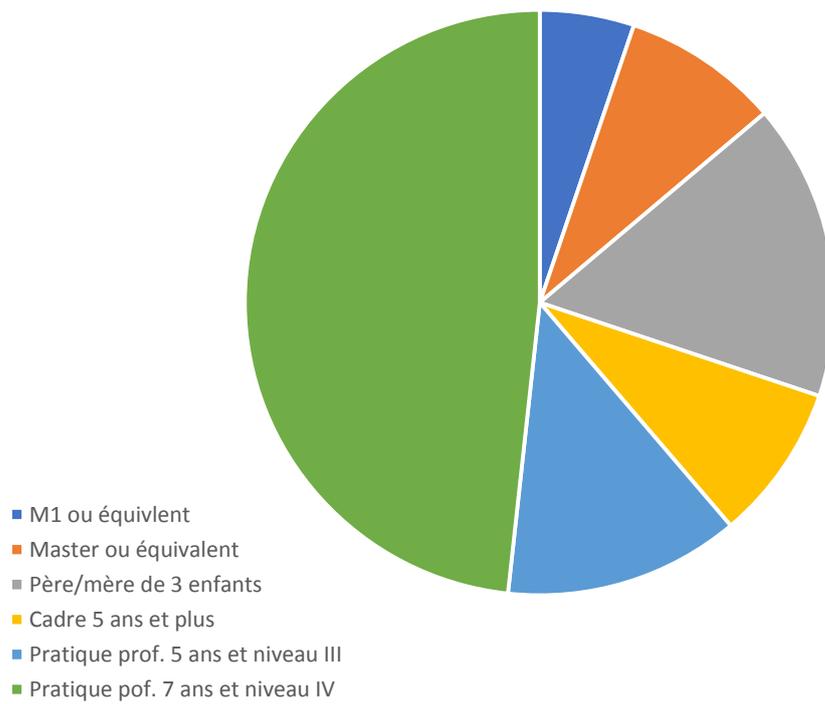
Origine professionnelle des candidats



Répartition Homme/Femme



Répartition par diplôme des admissibles



Rapport des membres du jury

Le contexte de réflexion proposé aux candidats se situe en lycée professionnel avec une classe de première baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment ». Il est remis au candidat :

- un dossier technique de travaux à réaliser en chantier, portant sur la rénovation d'une partie des locaux (bibliothèque et bureau d'accueil) du centre Saint-Joseph collégiens ;
- un dossier de documentation comportant des éléments de planification pédagogique, des extraits de référentiel du BAC PRO AFB, des documents ressources et d'aide sur la préparation et planification de séquences de formation.
- un dossier de questionnement et un dossier réponse pour la formulation des éléments construits et rédigés par les candidats.

Remarques générales :

Le jury a noté qu'une grande majorité des candidats a traité les cinq études proposées. Un tiers des candidats admissible a fourni des réponses pertinentes aux questions posées.

Certains candidats sont en difficulté pour décoder, analyser et présenter un plan de travail organisé de façon méthodique et rigoureuse. Trop souvent, les termes scientifiques et techniques employés restent approximatifs et ne sont pas maîtrisés.

Le jury conseille aux futurs candidats de :

- rédiger leur copie en respectant les règles d'expression écrite et graphique,
- s'approprier les règles de communication graphique, essentielles au métier d'enseignant et professionnel de la filière,
- s'approprier les termes techniques et scientifiques spécifiques au métier en se constituant une veille technologique.

ÉTUDE 1 - CONCEVOIR UN DÉROULEMENT DE SÉANCE PÉDAGOGIQUE

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Les murs de la bibliothèque ont été recouverts d'un enduit de plâtre qui doit être rénové. La préparation des supports est prévue pour la semaine 6. Une des séances de la séquence consiste à la démonstration de l'application d'un enduit afin d'en déduire un mode opératoire.

Niveau de classe : première baccalauréat professionnel « aménagement et finition du bâtiment » (12 élèves).

Situation dans l'année : 2^{ème} semestre.

Objectif : concevoir un déroulement de séance pédagogique relatif au mode opératoire d'application d'un enduit.

TRAVAIL DEMANDÉ AUX CANDIDATS

1-1 CONCEVOIR UN DÉROULEMENT DE SÉANCE PÉDAGOGIQUE.

Sur le DR1, il est demandé au candidat, en fonction du type d'enduit préconisé dans le CCTP, de concevoir un déroulement de séance pédagogique lié au mode opératoire d'application d'un enduit.

Pour cette séance, il est mis à disposition une salle attenante à l'atelier équipée d'un vidéoprojecteur, 12 postes informatiques équipés des logiciels courants de bureautique, une connexion internet ainsi qu'un espace réservé sur le plateau technique de l'atelier de l'établissement.

Le candidat précisera sa stratégie pédagogique afin d'atteindre l'objectif fixé :

- organisation du travail à chaque étape (par groupe ou en classe entière),
- support de communication (document papier, numérique, film, maquette, démonstration virtuelle ou in situ...),
- matériels nécessaires (ordinateurs, documents techniques, appareil de chantier...),
- lieu approprié (salle de cours, atelier...),
- type d'évaluation envisagé (en cours et/ou en fin de séance, formative ou sommative).

1-2 – PROPOSER UNE FICHE DE CORRECTION

Sur le DR2, afin que les élèves gardent une trace écrite de la séance, il est demandé au candidat de proposer une fiche de correction à destination des élèves proposant le mode opératoire d'application d'un enduit mécaniquement. Le candidat précisera également les avantages et inconvénients de chaque technique d'application.

Constats du jury

Cette étude a été traitée par une grande majorité des candidats. Le jury a apprécié les copies proposant une pédagogie différenciée ainsi que celles proposant des activités où les élèves sont acteurs.

Le jury a noté que :

- peu de candidats ont proposé des étapes intermédiaires permettant d'atteindre l'objectif de la séance ;
- les activités des élèves se résument essentiellement à l'observation ;
- les éléments transmis dans le dossier de documentation ne sont pas suffisamment exploités.

Conseils du jury

Le jury recommande aux candidats de :

- lire attentivement le dossier de documentation et d'en retirer les éléments de contextualisation (activités concrètes liées au métier) ;
- apporter une lecture attentive aux questions posées avec les différents paramètres à prendre en compte pour ne pas omettre de traiter certaines parties (mode opératoire, avantages et inconvénients de chaque technique d'application) ;
- proposer des activités mettant les élèves en action et susciter chez eux l'intérêt et l'envie d'apprentissage ;
- proposer des techniques professionnelles au plus près des techniques utilisées en entreprise, reflet d'un savoir-faire professionnel ;
- s'approprier les règles de déroulement d'une séance pédagogique.

ÉTUDE 2 - CONCEVOIR UNE FICHE DE SÉANCE-ÉLÈVE

Dans certaines parties du centre paroissial en rénovation, les travaux des plafonds et des cloisons sont terminés ainsi que certains travaux de démolition, les élèves vont pouvoir débiter leurs travaux d'aménagement et de rénovation dans le bureau d'accueil. Ces travaux sont décomposés en plusieurs séquences d'enseignement. L'une d'elle concerne la pose des contre-cloisons de doublage.

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Niveau de classe : terminale baccalauréat professionnel « aménagement et finition du bâtiment » (12 élèves).

Situation dans l'année : 2ème semestre.

Objectif : concevoir une fiche de séance – élève.

TRAVAIL DEMANDÉ AUX CANDIDATS

2-1 - PROPOSER UNE FICHE DE SÉANCE-ÉLÈVE

La séquence de pose des contre-cloisons de doublage est composée de plusieurs séances.

Sur le DR3, Il est demandé au candidat d'en choisir une dans la liste des séances ci-dessous et de proposer une fiche à destination des élèves :

- effectuer les quantitatifs des matériaux,
- préparer la zone de travail,
- réaliser l'implantation des contre-cloisons,
- mettre en œuvre une contre-cloison.

Le candidat précisera :

- le contexte professionnel,
- l'objectif opérationnel de la séance,
- les prérequis nécessaires,
- la ou les compétences développées,
- les savoirs qui y sont associés,
- les documents et/ou matériels mis à disposition des élèves,
- les étapes du travail demandé aux élèves et les résultats attendus,
- les évaluations prévues...

Constats du jury

Cette étude a été correctement traitée par une grande majorité de candidats. Ils ont su choisir la séance qui leur correspondait au mieux.

Le jury a noté que :

- les séances liées à l'implantation ou à la mise en œuvre des cloisons ont été très peu abordées ;
- certains candidats ont choisi de développer un autre thème que ceux proposés dans le sujet (hors sujet) ;
- le contexte professionnel est rarement précisé ;
- l'évaluation est très rarement abordée (formative ou sommative).

Conseils du jury

Le jury recommande aux candidats de :

- s'appuyer sur les extraits du référentiel et du dossier de documentation afin de contextualiser les activités proposées ;
- s'approprier les attendus d'une fiche séance à destination des élèves.

ÉTUDE 3 - PROPOSER DES SOLUTIONS ESTHÉTIQUES

Dans le cadre d'un travail pluridisciplinaire les arts appliqués sont associés au projet de rénovation et de réaménagement du bureau d'accueil.

Un ensemble de mobiliers (banque d'accueil, canapés, tables basses et chaises) a été retenu et répond aux 3 adjectifs suivants :

- *contemporain,*
- *sobre,*
- *zen.*

Un projet esthétique pour deux murs contigus de cette pièce doit être proposé au maître d'ouvrage. Cette proposition sera faite en fonction du mobilier retenu et de l'intention à exprimer avec pour contraintes :

- *inspiration selon les trois modèles architecturaux proposés dans le dossier de documentation DD5,*
- *motif géométrique composé de trois bandes rectilignes horizontales imbriquées les unes dans les autres,*
- *chacune de ces bandes sera de tracé, de longueur et de largeur différente,*
- *les teintes proposées devront respecter les trois adjectifs retenus pour le mobilier.*

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Niveau de classe : terminale baccalauréat professionnel « aménagement et finition du bâtiment ». (12 élèves).

Situation dans l'année : 2ème semestre.

Objectif : proposer un tracé géométrique avec une harmonie colorée pour les deux murs contigus.

TRAVAIL DEMANDÉ AUX CANDIDATS

3-1 HARMONIE DES COULEURS

sur le DR4, proposer une harmonie colorée pour les 3 bandes murales (3 échantillons de teinte à l'exception du blanc) et justifier ce choix par la symbolique des couleurs.

L'une de ces 3 teintes sera la complémentaire du jaune-vert.

3-2 BANDES HORIZONTALES

sur le DR5, proposer un tracé géométrique des bandes rectilignes horizontales.

3-3 MISE EN COULEUR

sur le DR5, réaliser la mise en couleur aux crayons-pastel, sur les croquis des deux murs.

Constats du jury

Cette étude a été très peu traitée par les candidats.

Le jury a noté :

- une méconnaissance de la terminologie des couleurs et de la colorimétrie ;
- une traduction erronée des ambiances colorées ;
- une mauvaise exploitation des documents ressources.

Conseils du jury

Le jury recommande aux candidats :

- d'approfondir leurs connaissances liées à l'esthétisme, à l'environnement coloré en rapport à des ambiances, des styles, des contraintes, des matériaux ainsi qu'à l'environnement architectural. Ces connaissances font parties du référentiel du Bac professionnel « aménagement et finition du bâtiment » et sont indispensables au métier ;
- de maintenir une veille technologique en lien avec le domaine esthétique (revues professionnelles, sites web dédiés...).

ÉTUDE 4 - CONCEVOIR UN DOCUMENT DE SYNTHÈSE

Lors d'une visite préalable du chantier, un problème d'humidité a été repéré au niveau du mur sud dans le bureau d'accueil. Les premiers éléments du diagnostic semblent s'orienter vers un problème d'efflorescence (salpêtre). Ce désordre sera l'opportunité de traiter la compétence « C3.3 – contrôler la conformité des supports et des ouvrages » avec les élèves.

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Niveau de classe : terminale baccalauréat professionnel « aménagement et finition du bâtiment » (12 élèves).

Situation dans l'année : 2^{ème} semestre.

Objectif : concevoir un document de synthèse, à destination des élèves, sur le thème des désordres liés à l'humidité.

TRAVAIL DEMANDÉ AUX CANDIDATS

4-1 CAUSES POSSIBLES DE SALPÊTRE

Sur le DR6 - donner les causes possibles de salpêtres, leurs conséquences et les mesures préventives ou curatives à mettre en œuvre. Le candidat pourra étayer son argumentation par des schémas avec légende.

4-2 DOCUMENT DE SYNTHÈSE

Sur le DR7 - concevoir un document de synthèse, lié aux désordres dus à l'eau :

- eaux de constitution des matériaux,
- eaux d'infiltration,
- eaux de capillarité,
- eaux de condensation.

Le candidat précisera :

- les causes ou origines,
- les désordres constatés,
- les solutions de traitement envisagé (préventif ou curatif).

Constats du jury

Cette étude a été traitée par une grande majorité des candidats. Les candidats ayant un niveau technique professionnel satisfaisant ont su proposer une fiche de synthèse exploitable lors d'une séance de formation.

Cependant, le jury a noté que :

- les réponses données restent approximatives et incomplètes ;
- les désordres dus à l'eau sont souvent méconnus ;
- les causes, désordres et solutions dus au salpêtre sont abordées de manière très succincte. Les réponses se limitent bien souvent aux traitements possibles sans prise en compte des causes ;
- le document de synthèse proposé aux élèves est souvent incomplet et manque de rigueur.

Conseils du jury

Le jury recommande aux candidats de :

- s'appropriier le volet « connaissances associées » du référentiel du bac professionnel AFB. En effet, les différents savoirs demandés sont essentiels à une bonne maîtrise du métier et sont en lien avec les compétences professionnelles attendues ;
- s'exercer à la conception de documents à destination des élèves (fiche de séance, de synthèse, de déroulement...) en y apportant la rigueur attendue ;
- de maintenir une veille technologique en lien avec le domaine technologique de la profession (revues spécialisées, site web des fédérations, site web des fournisseurs...).

ÉTUDE 5 - ÉVALUER LES ÉLÈVES

Le revêtement de sol PVC souple en lés avec soudures à chaud doit être mis en œuvre dans le bureau d'accueil. Cette activité sera le support de l'évaluation d'acquisition de la compétence liée à la pose de revêtements de sols (Compétence C3.8 du référentiel).

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Niveau de classe : terminale baccalauréat professionnel « aménagement et finition du bâtiment » (12 élèves).

Situation dans l'année : 2^{ème} semestre.

Objectif : concevoir l'évaluation des élèves.

TRAVAIL DEMANDÉ

5-1 ÉVALUATION DE COMPÉTENCES

Sur le DR8 – préciser

- les différents critères à évaluer pour atteindre la compétence « poser des revêtements de sol PVC souple en lés avec soudures à chaud »,
- les différents éléments mis à disposition des élèves (documents, matériaux, matériels...)

5-2 RAISONS DE VALIDATION DE LA COMPÉTENCE

Sur le DR9 – expliciter :

- les raisons pour lesquelles la compétence serait validée ou non.

5-3 PROPOSITION D'APPRÉCIATION

Sur le DR9 – proposer :

- une appréciation possible sur la copie d'un ou d'une élève afin de le ou la guider dans l'acquisition de cette compétence (dans l'éventualité où elle ne serait pas acquise).

Constats du jury

Cette étude a été traitée par une grande majorité des candidats mais seuls quelques candidats ont su proposer une évaluation pertinente.

Le jury a noté que :

- un grand nombre de candidats ont su récupérer les données du référentiel mais ne l'ont pas adapté à un contexte professionnel précis ;
- les critères d'évaluation proposés ne sont pas mesurables ;
- l'évaluation de la compétence a été peu traitée ;
- les appréciations pouvant guider l'élève sont rarement formulées de façon positive.

Conseils du jury

Le jury recommande aux candidats de :

- s'approprier les termes relatifs à l'évaluation (notes et/ou compétences, autoévaluation, critères, axes de progrès...) ;
- s'interroger sur le but et l'efficacité de l'évaluation ;
- s'intéresser aux outils possibles pour l'évaluation (grille de compétences, bulletin...).

BILAN DE L'ADMISSION

Épreuve de mise en situation professionnelle (6h, coefficient 2)

L'épreuve consiste à conduire une réflexion pédagogique prenant appui sur des documents techniques et une mise en situation professionnelle. Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques relatifs à une mise en œuvre.

L'entretien avec le jury permet également d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République.

L'épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, en fonction d'un objectif pédagogique imposé et d'un niveau de classe donné du lycée professionnel.

Le candidat est évalué sur les critères ci-dessous :

- la capacité à appréhender une situation professionnelle imposée,
- l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation,
- la pertinence des propositions pédagogiques de la séquence,
- la pertinence de l'approche didactique de la séance,
- la connaissance du fonctionnement d'un EPLE,
- la réactivité du candidat face au questionnement du jury,
- la qualité de l'expression.

1^{ère} partie : Mise en œuvre de travaux pratiques (durée 4h)

Le candidat est confronté à la réalisation d'une activité pratique (TP). Cette réalisation pratique comprend un test préalable à la mise en œuvre des matériaux utilisés. Les activités pratiques proposées répondent aux différents champs d'activités du baccalauréat professionnel « Aménagement et finitions du bâtiment », tant dans le domaine de l'aménagement que de la finition. Elles ont vocation, d'une part, à permettre au jury d'observer les gestes professionnels du métier mais aussi d'apprécier la maîtrise de l'organisation du poste de travail en toute sécurité. Cette activité pratique sert de support à l'exploitation pédagogique (conception de la séquence et séance imposées).

Constats

Le jury a pu apprécier les capacités des candidats à traiter le sujet demandé et à mettre en œuvre les produits et matériaux donnés. Une majorité des candidats a réussi à démontrer une bonne expertise des gestes professionnels du métier et une bonne maîtrise des techniques d'application. Ces candidats ont parfaitement appréhendé le sujet proposé en démontrant des capacités d'adaptation et de réflexion au regard des produits et matériaux fournis.

Le jury note que la partie réservée au test préalable est rarement ou mal traitée et entraîne pour certains candidats une mise en œuvre tardive. Les candidats ne font pas le lien avec le test et les conditions de mise en œuvre des matériaux de l'activité pratique.

Encore un grand nombre de candidats éprouve des difficultés dans l'organisation rationnelle du poste de travail tenant compte de l'encombrement des matériels et de l'espace disponible.

Une grande majorité des candidats méconnaît les bases de la colorimétrie, les techniques et connaissances esthétiques permettant la recherche des teintes et la réalisation des harmonies demandées, essentielles à la spécialité exercée.

Quelques candidats ont été en grande difficulté lors de la réalisation des activités pratiques demandées. Les techniques ou gestes professionnels de base ne sont pas toujours maîtrisés ou sont inadaptés et ne peuvent être transférables à des fins pédagogiques. Dans certains cas, le jury a constaté une mauvaise utilisation ou un mauvais choix des outils.

Certains candidats privilégient l'ouvrage terminé dans le temps imparti à un travail de qualité et réalisé dans les règles de l'art.

Les fiches techniques des produits utilisés, mises à disposition, sont rarement consultées.

Enfin, le jury a observé une amélioration dans le port des EPI par les candidats avec des tenues de travail conformes au métier de la finition.

Cependant, pour certains candidats, la tenue de travail reste encore inadaptée ou le port des EPI se fait par excès sans prise en compte des besoins réels.

Conseils

Le jury recommande aux futurs candidats de :

- s'approprier les connaissances et techniques en colorimétrie afin de proposer des harmonies conformes à la demande,
- d'adopter des postures et gestes professionnels au regard de l'activité pratique à réaliser en respectant les règles de l'art,
- d'être en mesure de justifier au cours de l'entretien les choix techniques effectués et d'argumenter sur leur transférabilité à une action de formation,
- se référer aux fiches techniques des produits transmis,
- mettre en œuvre les produits et matériaux du secteur de la finition en respectant les normes et DTU en vigueur,
- se tenir informés sur les évolutions techniques et technologiques de la filière,
- s'approprier les contenus décrits dans le référentiel du baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment », qui constitue une excellente ressource des connaissances et compétences à développer pour ce concours,
- se munir d'une tenue de travail adaptée et conforme aux activités du domaine de l'aménagement et de la finition.

Enfin, cette partie de réalisation pratique exige des techniques et gestes professionnels propres au métier dans les domaines de l'aménagement et de la finition. Le travail fini doit avoir un rendu professionnel. Le jury recommande aux candidats de se préparer au concours en s'exerçant aux différentes techniques et gestes professionnels des différents domaines du référentiel et ce dans les règles de l'art.

2^{ème} partie : élaboration d'une séquence pédagogique

2-1 Préparation d'un exposé (durée 1h)

Durant cette partie les candidats préparent la présentation qu'ils présenteront devant le jury. Pour cela, ils bénéficient d'un poste informatique équipé d'une suite bureautique.

Il est fourni sur un support numérique :

- des documents de travail vierges,
- le référentiel du baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment »,

Il est demandé aux candidats :

- de préparer une séquence de formation en lien avec le thème de l'activité pratique (TP) à partir d'un objectif global précisé pour une classe de baccalauréat « Aménagement et finition du bâtiment » sur les trois niveaux de formation,
- de préparer une séance faisant partie intégrante de la séquence de formation en fonction d'un objectif pédagogique donné.

Constats

La grande majorité des candidats a utilisé les ressources mises à disposition (papier et numérique) pour la finalisation de leur présentation.

Cependant, certains candidats n'ont pu tirer profit des ressources et ont perdu beaucoup de temps à les exploiter.

Conseils du jury

Le jury conseille aux futurs candidats :

- de se préparer à l'utilisation des outils numériques dans une démarche de formation ou d'enseignement,
- de concevoir des séquences et séances de formation à partir d'un contexte professionnel (dans notre cas, le TP),
- de s'appropriier les stratégies de construction et d'élaboration des référentiels en vue de construire et proposer des séquences de formation en adéquation avec les compétences du diplôme,
- de se familiariser avec les différents outils numériques en vue d'optimiser leur production et leur animation face à un groupe.

2-2 Présentation d'une situation pédagogique (30 minutes)

Durant cette partie, les candidats disposent de 30 minutes pour présenter aux membres du jury les exploitations pédagogiques possibles découlant de leur activité pratique. Ils disposent d'un poste informatique équipé d'une suite bureautique, d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

Exposé et entretien avec le jury (30 minutes)

Les candidats ayant le mieux réussi cette partie ont su faire preuve d'esprit de synthèse dans leur présentation et d'argumentation dans la phase d'entretien. La maîtrise des outils numériques a donné la possibilité à de nombreux candidats d'exploiter de façon optimale le temps imparti, et surtout d'apporter une valeur ajoutée à la présentation.

Quelques candidats ont su présenter un plan de séquence de formation comportant des séances complémentaires visant des savoir-faire et des savoirs associés en pertinence avec les objectifs visés.

Quelques candidats ont eu de grandes difficultés à proposer une exploitation pédagogique (séquences et séances) issue de leur activité pratique par manque de maîtrise du métier du domaine de l'aménagement et de la finition d'une part mais également du métier de l'enseignement.

Constats

- le temps imparti pour l'exposé est rarement utilisé dans sa totalité,
- la conception de la séquence et de la séance se limite bien souvent à l'activité pratique et ne prend en compte ni l'objectif, ni le niveau de classe imposés, ni les acquisitions antérieures des élèves,
- l'activité liée au test préalable à la mise en œuvre n'est jamais abordée,
- les activités d'études et préparation de travaux, ainsi que celles de contrôle, ne sont pas ou trop peu traitées,
- lors des présentations des séances, les candidats ne mettent pas suffisamment en œuvre des animations de cours dans lesquelles les élèves sont actifs autrement qu'en écoutant et répondant aux questions.
- la diversité des élèves est rarement prise en compte,
- la complémentarité de la formation intégrant les PFMP est peu abordée,
- l'évaluation est rarement formalisée,
- le fonctionnement d'un EPLE est souvent méconnu,
- les documents présentés sont peu fournis.

Conseils

Le jury conseille aux candidats de :

- prendre en compte l'objectif pédagogique donné pour construire la séquence demandée,
- intégrer dans la séquence des séances pertinentes au regard de la classe imposée et du moment dans le cycle de formation,
- intégrer dans la séquence des savoirs associés aux savoir-faire en lien avec le thème, et surtout en cohérence avec l'objectif pédagogique visé ;
- proposer dans les séances des stratégies d'animation où les élèves sont en situation de travail, de recherche, de production, leur permettant d'acquérir les compétences visées,
- proposer des modalités et stratégies d'évaluation permettant d'apprécier avec justesse le niveau d'acquisition et de performance des élèves,
- s'exercer à la pratique de l'oral en respectant les temps impartis,
- avoir une posture attendue d'un enseignant face à l'éthique et à ses responsabilités,
- se renseigner sur le fonctionnement d'un EPLE,
- s'enquérir des rapports de jury ainsi que des sujets écrits des années antérieures.

Enfin, le jury conseille aux candidats de bien se renseigner sur le contenu de chaque spécialité de concours afin de s'inscrire à la spécialité qui convient.

CONCLUSION

L'exercice des fonctions de professeur de lycée professionnel, dans le champ de l'aménagement et de la finition du bâtiment, est une mission exigeante qui requièrent des compétences larges et affirmées, tant dans les domaines techniques que didactiques.

Ce concours exige donc des candidats :

- une bonne maîtrise des techniques et gestes professionnels des métiers de l'aménagement et de la finition,
- une connaissance et une analyse approfondie du référentiel des compétences professionnelles du métier d'enseignant, qui constitue la base de l'exercice de leur futur métier,
- une connaissance des référentiels de la filière, en particulier celui du baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment »,
- une connaissance du cadre d'exercice d'un enseignant, du fonctionnement administratif d'un EPLE et d'une académie,

et enfin une préparation rigoureuse aux deux épreuves du concours au cours desquelles le candidat sera amené à démontrer ses connaissances disciplinaires, pédagogiques, didactiques et où le jury attend de la part des candidats une posture de cadre de la fonction publique.